



Modalités du jeu Atlantique 49 (français)

1. DATE D'EFFET

La présente version des modalités et déclarations de structure des lots entre en vigueur lors de la mise en vente par la Société des loteries de l'Atlantique Inc. (SLA) de billets de l'Atlantique 49 avec sélection du tirage du lot garanti et s'appliquent à tous les tirages ultérieurs jusqu'à ce que la SLA les modifie.

1. RÈGLES ET RÈGLEMENTS

L'Atlantique 49 est régi par les règlements de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. (SLA) qui COMPRENNENT UNE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ, ainsi que par toute loi applicable.

2. DÉLIVRANCE DES BILLETS

Pour participer à un tirage de l'Atlantique 49, une personne doit :

- a) présenter une fiche de sélection dûment remplie de l'Atlantique 49, ou demander un billet Insta Pik pour Atlantique 49 pour lequel toutes les sélections demandées seront générées par ordinateur;

ou

- b) présenter une fiche de sélection de Lotto 6/49 dûment remplie avec une sélection dans la colonne Atlantique 49, ou demander un billet Insta Pik pour Lotto 6/49 avec un numéro précis de l'Atlantique 49 (lorsque l'Atlantique 49 est joué avec le Lotto 6/49, toutes les sélections sont générées par ordinateur);
- c) payer 1 \$ au détaillant pour chaque jeu de l'Atlantique 49 par tirage.

Un billet de l'Atlantique 49 sera ensuite délivré et indiquera, entre autres, la ou les dates du tirage pour lesquelles il est valide, la sélection normale et la sélection du tirage du lot garanti pour chaque jeu, le prix, le numéro de contrôle et les autres renseignements pertinents. Chaque jeu de 1 \$ de l'Atlantique 49 comprend deux sélections : (i) la sélection normale qui comprend six (6) numéros de 1 à 49 et (ii) la sélection pour le tirage du lot garanti qui comprend neuf (9) chiffres précédés d'un « A » et qui apparaît sous la sélection normale pour l'Atlantique 49 sur le billet.

Lorsque des joueurs jouent au jeu individuel de l'Atlantique 49, ils peuvent acheter jusqu'à six (6) jeux par fiche de sélection ou jusqu'à 10 jeux avec Insta Pik. Lorsque des joueurs jouent à l'Atlantique 49 avec Lotto 6/49, ils peuvent acheter jusqu'à 10 jeux par billet.

3. TIRAGE

À chaque date de tirage de l'Atlantique 49, ou aussitôt que possible après cette date, Loto Atlantique tirera six numéros principaux et un numéro complémentaire (sept numéros différents) au hasard parmi tous les numéros de 1 à 49 (le « tirage principal »);

À chaque date du tirage de l'Atlantique 49, ou aussitôt que possible après cette date, Loto Atlantique tirera au hasard une sélection pour le tirage du lot garanti parmi toutes les sélections pour le tirage du lot garanti émises pour ce tirage (le « tirage du lot garanti »).

4. SÉLECTIONS GAGNANTES

Les sélections gagnantes d'un tirage de l'Atlantique 49 sont déterminées de la façon suivante :

A) Tirage principal

Sélection gagnante :	Composition (dans chaque sélection normale de l'Atlantique 49) :
6 de 6	Les 6 numéros principaux
5 de 6 + Boni	5 numéros principaux + le numéro complémentaire
5 de 6	5 numéros principaux + 1 autre numéro *
4 de 6	4 numéros principaux + 2 autres numéros * -OU- 4 numéros principaux + 1 autre numéro * + le numéro complémentaire
3 de 6	3 numéros principaux + 3 autres numéros * -OU- 3 numéros principaux + 2 autres numéros * + le numéro complémentaire
2 de 6 + Boni	2 numéros principaux + le numéro complémentaire

* L'expression « autre numéro » signifie tout numéro qui n'a pas déjà été tiré.

B) Tirage du lot garanti

Une sélection à la suite d'un tirage du lot garanti est gagnante lorsque tous les chiffres correspondent exactement à la sélection tirée pour le tirage du lot garanti, dans le même ordre.

5. BILLETS GAGNANTS

Tout billet valide pour un tirage sur lequel figure une sélection gagnante du tirage est un billet gagnant et confère au détenteur le droit de réclamer un lot en argent conformément à l'article 6 ci-dessous. Un seul lot peut être attribué par sélection gagnante.

6. LOTS/CHANCES DE GAGNER

Après chaque tirage de l'Atlantique 49, la SLA attribuée, pour le versement des lots, une structure de lots fixe, comme suit :

Sélection gagnante :	Montant du lot :	Chances de gagner par sélection :
6 de 6	1 000 000 \$	1 sur 13 983 816
5 de 6 + Boni	64 900 \$	1 sur 2 330 636
5 de 6	649 \$	1 sur 55 491
4 de 6	64 \$	1 sur 1 033
3 de 6	6 \$	1 sur 57
2 de 6 + Boni	4 \$	1 sur 81,2
Tirage du lot garanti	25 649 \$	1 sur les sélections vendues
Un lot, quel qu'il soit		1 sur 32,3

REMARQUE : Pour chaque tirage, la SLA peut limiter le montant total de lots payables dans la catégorie des sélections gagnantes 6 de 6 à 1 000 000 \$. Si la limite est dépassée, les lots payables seront calculés en divisant le montant total payable des lots de cette sélection gagnante (1 000 000 \$) par le nombre total de gagnants de cette sélection gagnante.

7. RÉCLAMATION DES LOTS

Le gagnant dispose d'un (1) an à partir de la date du tirage pour réclamer le lot de la façon indiquée au verso du billet.

Mis à jour le 19 novembre 2019